

**Séminaire du 22 et 23 mars 2024****Programme du 22 mars**

**Lieu : Pôle Innovant Lycéen (P.I.L.), 16 bis, avenue Marc Sangnier, 75014 Paris**

**Quelle justice scolaire dans nos ESPI ?**

Il s'agit d'éclairer, au cours de cette journée de réflexion, les différents processus de justice qui peuvent avoir lieu dans les différentes structures membres de la FESPI et dans l'école en général : comment gérons-nous les atteintes au règlement et aux principes de fonctionnement ? Comment prenons-nous en charge les situations où des torts ont été commis ? Qu'est-ce que cela révèle des fonctionnements de nos établissements et de leurs limites ? Dans quelle mesure traitons-nous cela différemment de ce qui se fait dans le système dit classique ?

**9h00 - 9h30 : Accueil**

**9h30 - 10h45 : Conférence de l'avocat ancien magistrat Serge Portelli**

**11h – 12h30 : Ateliers : Analyse de cas pratiques - Quelle justice scolaire dans nos ESPI?**

**12h30 - 14h : Déjeuner**

**14h00 – 15h30 : Table ronde – Quelles pratiques pour une bonne justice scolaire ?**

Sanctionner à l'école : comment, pourquoi, pour qui ? Avec la proviseure Aicha Amghar, la sociologue de la justice préventive et restaurative Miriam Ouafki, la pédo-psychiatre Dr Sandrine Bonneton, la chercheuse en éducation Maïtena Armagnague.

**16h00 – 17h30 : Ateliers : Vers de nouvelles pratiques de justice scolaire : des approches inspirantes**

Atelier 1 : Arpentage sur la justice transformative

Atelier 2 : Découverte de la justice restaurative, par l'Institut de justice restaurative

Atelier 3 : Lecture d'articles de Eirick Prairat (philosophe) sur la sanction en éducation

Atelier 4 : Mise en miroir de la justice dans l'école par l'école dans la justice, avec Jean-Luc Héraud, ancien proviseur ML 93 et responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire.

**18h – 20h30 : Assemblée Générale**



## Programme du 23 mars

### Fonder une structure scolaire publique innovante, quels enjeux ?

Il s'agit de réfléchir ensemble à ce que fonder une école publique innovante implique. Alors que le paysage des établissements publics innovants est caractérisé par une variété due aux conditions de fondations de ces structures et à leurs histoires singulières, il paraît intéressant d'une part de se confronter à la diversité de ces établissements en les interrogeant sur ce qui a rendu possible leur émergence et ce qui les caractérise. D'autre part, la fragilité de la mise en place et du maintien de l'expérimentation à l'échelle d'une structure scolaire entière est une réalité qui semble constituer un horizon permanent des ESPI.

Lieu : CÉSURE,

13 rue Santeuil, Paris 5e

M7 Censier-Daubenton | M5 Campo-Formio

<https://cesure.paris/>

**9h00 - 9h30** : Accueil

**9h30 - 11h** : **Table Ronde : Fonder une structure scolaire publique innovante : quelles dynamiques, quels enjeux, quelles réalités concrètes ? Quels rapports avec l'institution ?**

Avec Jean-François Boulagnon, fondateur du collège Clithènes à Bordeaux, Anne-Virginie Brotons, l'Autre Lycée de Tours, Anne-Marie Sanchez, porteuse du projet d'école inclusive « Graines de Possibles », Christian Enault, chargé d'une mission d'accompagnement pour la création de microstructures dans l'académie de Marseille sur les deux dernières années, Patrick Delaunay, co-fondateur du ML Saint-Maixent, coordonnateur MLDS.

**11h15 - 12h45** : Ateliers :

**1) Fonder un collège par un collectif d'enseignants ; 2) Fonder une SRE par un collectif ; 3) Fonder une école inclusive ; 4) Accompagner l'implantation de structures innovantes par l'institution**

**12h45 – 14h15** : Déjeuner

**14h15 – 16h15** : **Discussion : Comment maintenir une structure scolaire publique innovante ? : Quels liens avec l'institution ?**

**16h30 - 17h : Communication à la presse sur les difficultés rencontrées par certaines ESPI (LAP, Vitruve, CLEF)**

## **Références bibliographiques**

### **Journée du 22 Mars (Justice scolaire)**

-Serge Portelli, *Qui suis-je pour juger l'autre ?* 2019

Qui peut bien avoir la légitimité de juger de la vie d'un homme ? Le magistrat Serge Portelli tente de répondre à cette question en entrelaçant ses expériences, ses rencontres et ses convictions. Il raconte son métier de juge, ses colères et ses espoirs, à travers le portrait de ceux dont il a croisé le chemin – victimes ou agresseurs.

-Eric Prairat, *La sanction en éducation*, collection « Que sais-je ? », PUF, 2003 (2021)

Articles accessibles en ligne : “Penser la sanction” (1999), “Réflexion sur la sanction dans le champ de l'éducation” (2004), “Ce que sanctionner veut dire” (2009)

-Gwenola Ricordeau, *Crimes et peines. Penser l'abolitionnisme pénal*, 2021

A partir de textes majeurs Gwenola Ricordeau fait découvrir le courant de pensée de la justice transformative qui inspire aujourd'hui les mouvements pour l'abolition de la police et de la prison. Elle invite aussi à repenser la peine et le statut de victime.

- Gwenola Ricordeau, *Dictionnaire des idées chics en matière de justice*, 2024

- Myriam Ouafki, “Pour une justice en milieu scolaire préventive et restaurative dans les collèges et lycées”,

[Guide-justice-scolaire.pdf \(de clic-cnveducation.org\)](#)

[Justice préventive et restaurative à l'école - Persée \(persee.fr\)](#)

- Institut Français pour la Justice Restaurative, <https://www.justicerestaurative.org/> ,